

Berne, le 1^{er} novembre 2023

Communiqué de presse

La pénurie de personnel qualifié met en péril la qualité élevée des soins

En 2023, il ressort d'une enquête représentative réalisée chaque année auprès du corps médical sur mandat de la FMH que la pénurie de personnel qualifié s'aggrave aux yeux des personnes interrogées. Celles-ci s'inquiètent de savoir si, à l'avenir aussi, il sera possible de recruter suffisamment de médecins pour assurer une prise en charge optimale de la population.

Près de 5000 médecins et plus de 15 000 soignants manquent actuellement à l'appel dans le système de santé suisse. Afin d'en savoir plus sur les effets de la pénurie de personnel qualifié, ce sujet a été ajouté à l'enquête représentative que l'institut de recherche gfs.bern mène depuis 2011 auprès du corps médical sur mandat de la FMH. Cette année, 1692 médecins exerçant à l'hôpital (répartis en soins somatiques aigus, psychiatrie et réadaptation) ou en cabinet ont participé à l'enquête.

Pour une nette majorité des personnes interrogées, la pénurie de personnel qualifié constitue un grave problème dans leur domaine de travail immédiat. Sur une échelle de zéro (aucun problème) à dix (problème très important), plus des deux tiers ont indiqué une valeur de 6 à 10. Pour plus de 40% d'entre elles, il s'agit même d'une valeur de 8 à 10. Pour les médecins exerçant à l'hôpital dans le domaine des soins somatiques aigus, les problèmes les plus importants en lien avec la pénurie de personnel qualifié concernent les soins infirmiers, le corps médical et le domaine médico-thérapeutique. Pour les médecins installés, le principal problème réside dans la recherche d'une personne pour reprendre leur cabinet.

Impact sur les patientes et les patients

Les patientes et les patients sont directement impactés par la pénurie de personnel qualifié. Un accès rapide au traitement est un élément central de la qualité des soins. 74% des personnes interrogées en soins somatiques aigus indiquent que les temps d'attente se sont allongés, tout comme 70% des médecins exerçant en cabinet. En psychiatrie hospitalière ce chiffre atteint même 84%.

Un cinquième des médecins exerçant en cabinet médical s'attend à un temps d'attente moyen de plus d'un mois. En soins somatiques aigus, 29% des médecins envisagent un délai d'attente de plus d'un mois entre le moment de référer les patients et le début effectif du traitement. En psychiatrie, près de la moitié des personnes interrogées (47%) indiquent même un délai d'attente de plus d'un mois.

Impact sur les médecins

De l'avis des personnes interrogées, la pénurie de personnel qualifié a également des conséquences pour le corps médical. Elle impacte non seulement la santé physique et psychique des médecins, mais aussi le nombre de démissions qui augmente pour cause de surcharge de travail.

Jana Siroka, membre du Comité central de la FMH, spécialiste en médecine intensive et en médecine interne générale, relève qu'« il est frappant de voir que 11 % des médecins interrogés indiquent qu'ils abandonneront probablement leur activité curative au cours des cinq prochaines années ». Si la principale raison invoquée par les médecins qui exercent en cabinet est l'approche de l'âge de la retraite, c'est surtout la charge de travail élevée et les longues heures de travail qui incitent les médecins en soins somatiques aigus et en psychiatrie à envisager sérieusement d'abandonner la profession.

La pénurie s'intensifie

Selon les médecins, la pénurie de personnel qualifié va continuer de s'aggraver. Depuis la pandémie de coronavirus, une part toujours plus grande des personnes interrogées part du principe qu'il sera plus difficile de recruter des médecins à l'avenir. En soins somatiques aigus, 87% sont tout à fait ou plutôt d'accord avec cette affirmation alors qu'en cabinet médical, ce taux atteint même 89%.

Le nombre substantiel de médecins de la génération des baby-boomers qui sont sur le point de prendre leur retraite représente un véritable défi. Leur temps de travail moyen est supérieur à celui de la jeune génération de médecins, qui revendique une mise en conformité des horaires de travail avec la loi, autrement dit, des horaires moins longs, et la possibilité de pouvoir exercer à temps partiel. En plus de d'augmenter le nombre de places d'études, il est donc essentiel d'améliorer les conditions cadres pour inciter les jeunes médecins à rester dans la profession et les médecins retraités en bonne santé à poursuivre leur activité, notamment en réduisant la charge administrative et en proposant des modèles de temps de travail plus flexibles.

Vous trouverez l'enquête ainsi que des informations supplémentaires ici :

<https://www.fmh.ch/fr/themes/tarifs-hospitaliers/recherche-concomitante.cfm>

Renseignements

Division Politique & communication de la FMH

Tél. 031 / 359 11 50, courriel : kommunikation@fmh.ch

La FMH est l'association professionnelle des médecins suisses. Elle représente plus de 44 000 membres et fédère près de 90 organisations médicales. Elle s'attache à ce que tous les patients puissent bénéficier d'un accès à une médecine de qualité élevée dans le cadre d'un financement durable.